

Les Cahiers des dix



Roger Le Moine dans notre mémoire Roger Le Moine in our memory

Bernard Andrès

Number 58, 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1008119ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1008119ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Andrès, B. (2004). Roger Le Moine dans notre mémoire. *Les Cahiers des dix*, (58), 105–133. <https://doi.org/10.7202/1008119ar>

Article abstract

Holder since 1988 of the fourth chair in the Société des Dix, Roger Le Moine died on 12 July 2004 at the age of 70. In this homage in the form of testimony, Bernard Andrès looks back on the career and works of our colleague. This outline of an intellectual portrait examines Roger Le Moine's involvement in research on New France but especially on Canada in the nineteenth century. Be it his research on the nobility, the bourgeoisie or on specific writers, Roger Le Moine developed a method based on the study of the sources, sociocriticism, psychological criticism, and genealogy. The latter targeted not so much individuals but rather the social groups from which they came and that they helped transform through an often progressive world view. Resistant to theory and great systems, Roger Le Moine had nonetheless an all-encompassing view of Quebec society. Especially attracted to rebellious or marginalized figures, Roger Le Moine worked to bring them to light and to contextualize their works by utilizing his scholarship and his thorough knowledge of socio-cultural networks. His publications on Canadian Freemasonry will continue to exercise considerable influence. This independent and generous scholar will be remembered for his deciding research on Joseph Marmette, Napoléon Bourassa, Louis-Joseph Papineau, and Félicité Angers but also on his relatives or ancestors who left their mark such as James McPherson Le Moine and Félix-Antoine Savard. A lover of the Charlevoix region, Roger Le Moine spent his life between his university (Ottawa) and his favourite places: Saint-Fidèle and La Malbaie. Bernard Andrès's article examines this career through numerous quotations from the works of our colleague.

Roger Le Moine dans notre mémoire

PAR BERNARD ANDRÈS

Je n'ai jamais nourri le projet de consacrer ma vie à un sujet, d'ériger un monument. Je me suis attaché à des questions qui m'ont préoccupé à un moment ou à un autre, comme par hasard. À l'occasion, j'ai cru qu'il m'appartenait de corriger certaines erreurs.¹

Dédié à son fils François, « pour qu'il sache », l'article de Roger Le Moine intitulé « En conjuguant mon plus-que-passé » livrait en vingt-quatre pages un condensé de son arbre généalogique². Cela ne couvrait, précisait-il en 1990, que le quart de cet arbre, des origines à la fin du XIX^e siècle. Une dizaine d'années plus tard, lors de l'hommage que lui rendait l'Université d'Ottawa, le professeur émérite annonçait poursuivre la rédaction de ses mémoires. « J'en ai pour longtemps, plaisantait-il alors, puisque, après 232 pages, je n'ai pas encore atteint le moment de ma naissance ! Ou plutôt, je n'ai pas encore osé me faire naître. Car on ne pose pas semblable geste sans savoir qu'il mène à un terme »³. Déjà Roger savait. Déjà Roger souffrait et luttait pour repousser ce terme. Il le faisait en se

1. ROGER LE MOINE, « Le voyage à l'estime », in MICHEL GAULIN ET PIERRE-LOUIS VAILLANCOURT, *L'Aventure des lettres : pour Roger Le Moine*, Orléans, Éditions David, 1999, p.198.
2. R. LE MOINE, « En conjuguant mon plus-que-passé », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. 41, 1 (printemps 1990), p. 5-28.
3. R. LE MOINE, « Le voyage à l'estime », *op. cit.*, p. 201.

moquant un peu des pronostics alarmistes du corps médical, tout affairé qu'il était, lui, à poursuivre ses savants travaux (Roger, toujours premier à remettre son texte pour *Les Cahiers des Dix*!). Tout affairé qu'il était, surtout, à se donner aux siens et à voir grandir son fils (François n'entamait-il pas à Paris des études... d'histoire?). L'histoire de Roger est un peu celle de l'histoire du Québec, dans tous les sens de l'expression.

C'est ce que j'aimerais esquisser ici, dans cet hommage en forme de témoignage⁴. On y trouvera moins une chronologie qu'un portrait intellectuel et, surtout, une voix. Celle du confrère qui m'introduisit dans cette société, celle aussi de l'ami riant et devisant. Ce gai savoir de Roger s'exprimait aussi bien dans ses textes que dans les longues conversations entre proches, sur sa terrasse à Ottawa, ou, l'été, dans Charlevoix, lieu béni de ses nombreuses renaissances. Combien de fois, ces dernières années, nous a-t-il ainsi surpris, revenant de loin, passées les épreuves de l'hiver, pour se ressourcer dans le décor estival de Saint-Fidèle! Là, au cœur des siens et de son pays, Roger retrouvait le sourire. Il renouait avec ce timbre de voix particulier, quand, bouclant une anecdote, ou lâchant une pointe, il résolvait sa phrase en un narquois éclat de rire. Cette voix s'est tue, mais nous en aurons des échos dans les prochaines pages qui font la part belle aux extraits de son œuvre. La présence de Roger par les textes nous permettra, du moins, de parler au présent d'un homme et d'une vie dédiés au passé.



Roger Le Moine (1933-2004)

Photo Jean-Philippe Fautoux

*

En suivant le parcours de Roger Le Moine, on traverse une existence vouée aux livres, aux archives, à l'histoire du Québec et à la confraternité. Sa propre

4. D'où le caractère fragmentaire de ces notes risquées non sans peine après le départ de Roger, le 12 juillet 2004, à l'âge de 70 ans. Je remercie Louise Cantin pour son obligeance et l'aide qu'elle m'a apportée, dans les circonstances. Je lui dois notamment l'accès aux mémoires inédits de Roger, dont je cite ici quelques extraits.

histoire de Charlevoisien exilé en Outaouais rejoint celle de tous ces Canadiens errants d'il y a deux siècles, dont certains franchirent les frontières et d'autres, exilés de l'intérieur, durent, pour des raisons professionnelles, résider un certain nombre d'années dans la capitale fédérale. Joseph Marmette, Alfred Garneau, Benjamin Sulte, notamment, à qui Roger consacre des études, figurent dans cette diaspora culturelle chère à Roger. N'oublions pas, non plus, parmi ces nomades ou sédentaires sur lesquels il se penche, des années durant, Louis-Joseph Papi-neau et Félicité Angers. Il se retrouve en eux, tout comme chez ses oncles et parents, Arthur Buies, James McPherson Le Moine et Félix-Antoine Savard. Dans cette vaste famille, dans cette longue filiation des cœurs et des esprits, le même goût pour l'érudition, l'histoire et le patrimoine. Qu'ils fussent historiens, romanciers, « antiquaires » ou naturalistes, ces artisans de la mémoire collective présentaient, en outre, la caractéristique de partager et d'illustrer un lieu et un milieu : Charlevoix, Québec, Sillery, l'Île-aux-Grues, Montmagny, ou... Ottawa. Autre mode de sociabilité propre à ces compagnons de route croisés sur le parcours de Roger : le cercle, la fraternité, l'académie. Ils en furent, pour certains, les cofondateurs : le Club des Dix avec Marmette, la Société du même nom, avec Sulte, ou la Société royale du Canada avec McPherson Le Moine. D'autres ralliements plus discrets, sinon secrets mobilisent l'attention de Roger Le Moine. Il s'agit des loges maçonniques de la fin du régime français jusqu'au XX^e siècle, j'y reviendrai. Enfin, la cellule qui lui tient le plus à cœur : la famille et ses innombrables alliances. Voilà bien le mode de ralliement et le code de référence le plus apte, à ses yeux, à rendre compte de l'évolution de la société québécoise. Partant de la sienne propre, Roger peut se lancer à l'assaut généalogique de tout le Québec. C'est, on le verra, sa façon à lui de « faire de l'histoire »⁵.

L'histoire généalogique

S'il fallait caractériser la méthode historique et l'angle d'approche de Roger Le Moine, je parlerais volontiers d'histoire généalogique. Nous verrons comment il passe de l'opération généalogique à l'exposition biographique des résultats, pour aboutir à une analyse socioculturelle du passé. Tout est dans la visée du travail entrepris à partir des archives familiales et des fonds publics. Contrairement à la plupart des généalogistes qui creusent inlassablement le sillon ancestral autour d'un arbre leur cachant la forêt, Roger Le Moine n'oublie jamais l'environnement sociohistorique. Il en fait même l'objet d'une quête érudite⁶,

5. Pour reprendre le titre de la série d'ouvrages théoriques publiés sous la direction de JACQUES LE GOFF ET DE PIERRE NORA, *Faire de l'histoire*, Gallimard, 1974.

6. Sans aucun pédantisme, Roger Le Moine met au service de sa recherche une vaste érudition, suivant en cela les traces de son parent James McPherson Le Moine. Voir sur cette question

passant constamment du privé au public, de l'arbre à la forêt. Qu'il s'agisse des siens ou d'une autre famille (Marmette, Papineau, Angers, de Gaspé), il utilise les données familiales pour mieux comprendre et expliquer l'évolution de la société québécoise.

Ceci est particulièrement sensible dans l'approche des Le Moine⁷. Remontant à son ancêtre, Jean, débarqué en Nouvelle-France dans les années 1650, Roger retrace les alliances avec les de Chavigny de la Chevrotière, Le Gardeur de Repentigny, de Fleury-Deschambault, Amiot, Douaire de Bondi, puis, de génération en génération, avec les Le Boulanger, Kembal, de Couagne, Gamelin, Gastineau-Duplessis et Godefroy de Lintôt. Premières noces de Jacques-Joseph Le Moine (1719-1787) avec Marguerite Guyon, alliant la famille aux Couillard et aux Tareu de Lanaudière; puis secondes noces avec Marguerite Roberth de la Morandière, nièce de Madame Bégon. Et, de branche en branche, d'ascendants en collatéraux, Roger « conjugue » son arbre généalogique en descendant de Jean (1634-1706), jusqu'à ses arrières grands-parents, Guillaume-Henri Le Moine (1787-1873)⁸ et Mary Lindsay (1797-1829). C'est ce qu'il nomme son « plus-que-passé ».

Dans l'article qu'il publie en 1990⁹, Roger Le Moine nous donne une leçon de généalogie appliquée à l'histoire. L'opération qui consiste pour lui à « conjuguer (son) plus-que-passé » n'a rien du nombrilisme. Réfléchissant aux fondements mêmes de la science généalogique, il établit une nette distinction entre le « plus-que-passé » de ses aïeux (des origines aux arrière-grands-parents) et le passé (des grands-parents à soi-même). L'article en question couvre le premier quart de sa généalogie et ne concerne que la période et les individus qu'il n'a pas connus personnellement, mais sur lesquels il a pu longuement se documenter¹⁰. Ce passé antérieur à son propre passé, Roger l'analyse en le faisant revivre collectivement :

les pages qu'il consacre à ce dernier dans *Un Québécois bien tranquille*, Québec, La Liberté, 1985 (notamment p. 91 et 112).

7. Il s'agit, pour Roger, de la branche des Le Moine (ou LeMoine) des Pins (ou Despins). Son ancêtre Jean (1634-1706) était cousin de Charles Le Moine de Longueuil (1656-1729) et du fameux Pierre Lemoyne d'Iberville (1661-1706). L'orthographe « Le Moine » s'est stabilisée au XIX^e siècle, après les variantes Le Moine, ou LeMoine, mais, encore de nos jours, Roger s'amusait à trouver des versions fautives de son patronyme (« Roger LeMoine », dans HÉLÈNE PELLETIER BAILLARGEON, *Olivier Asselin et son temps. Le militant*, Fides, 1996, p. 12).
8. Par le fils de ce dernier, Édouard (1825-1916), marié à Victoria Buie (1837-1898), Roger compte parmi ses collatéraux Arthur Buies et Joséphine-Éléonore d'Estimaerville, dont Anne Hébert fera l'héroïne de *Kamouraska*.
9. R. LE MOINE, « En conjuguant mon plus-que-passé », *loc. cit.*
10. Il l'a fait à partir de sources premières et secondes, au cours d'un travail long d'une trentaine d'années, remontant à ses études universitaires, dans les années 1950.

d'un ancêtre, d'une famille, d'une génération à l'autre, il brosse le tableau de la population canadienne (sous l'angle, il est vrai, des siens : les Le Moine des Pins ou Despins). On aura noté les limites que s'impose l'auteur en se refusant d'aborder la période actuelle (des grands-parents à sa propre progéniture). Cette forme de pudeur se double aussi d'une certaine retenue quand il s'agit de personnes ou d'institutions contemporaines, j'y reviendrai. Le plus-que-passé dont s'occupe essentiellement Roger, c'est celui d'une société canadienne en constante mutation. Lire Roger Le Moine, c'est observer comment, du XVII^e au XIX^e siècle, les Canadiens sont passés d'une métropole à l'autre, ont traversé des guerres coloniales, subi les contrecoups des révolutions continentales, des changements économiques et politiques, avec pour seul élément permanent, le système seigneurial¹¹. On ne s'étonne donc pas de l'importance que Roger Le Moine accorde à la noblesse en Nouvelle-France.

Présente en filigrane dans la plupart de ses travaux¹², cette question est directement soulevée dans son article « Considérations sur la noblesse canadienne »¹³. Commentant les ouvrages européens et canadiens sur le sujet¹⁴, il explique les origines de l'anoblissement au Canada. Il distingue soigneusement les nobles des seigneurs : « (...) en Nouvelle-France ce sont les seigneurs, qui n'appartiennent pas nécessairement à la noblesse, qui posséderont certains droits relevant de la féodalité »¹⁵. Il dresse aussi la liste des familles anoblies par lettres royales entre 1668 et 1716. Par ailleurs, la loi salique impose que la noblesse ne se transmette que par les hommes ; Roger analyse donc la façon dont, sans recourir au principe de la noblesse utérine, des roturières pouvaient être anoblies du seul fait de leur mariage avec un noble (tout comme une fille noble perdait son rang, mariée à un roturier). Mais au-delà de ces subtils distinguos, l'auteur insiste surtout sur la réalité socio-économique de la noblesse canadienne et sur son alliance progressive avec la bourgeoisie marchande. Toutes ses recherches généalogiques sur sa propre famille et sur ses alliances avec des anglophones, par exemple, reposent sur une analyse serrée des stratégies professionnelles, comme du contexte

-
11. L'abolition tardive de la tenure seigneuriale, en 1854, n'a pas banni, comme on le sait, en milieu rural, des pratiques et un imaginaire fortement marqués par une structure sociale alors vieille de deux siècles.
 12. Voir notamment ROGER LE MOINE, « Les Anciens Canadiens ou l'envers de Charles Guérin », *Les Cahiers des Dix*, n° 49 (1994), p. 139-158.
 13. ROGER LE MOINE, « Considérations sur la noblesse canadienne », *Les Cahiers des Dix*, n° 54 (2000), p. 45-59.
 14. Dont ceux de VICTOR MORIN, « La féodalité a vécu », *Les Cahiers des Dix*, n° 6 (1941), p. 225-287 et de LORRAINE GADOURY, *La noblesse de la Nouvelle-France. Familles et alliances*, Montréal, HMH, 1992.
 15. R. LE MOINE, « Considérations sur la noblesse canadienne », *loc. cit.*, p. 46.

économique et politique canadien. Les nobles canadiens, écrit-il, «font partie d'un groupe qui se compose également de bourgeois et de seigneurs et qui constitue une classe aisée»¹⁶. D'où, explique-t-il, la tendance de certains Anglais à chercher alliance avec des familles nobles canadiennes. La pratique de classe l'emporte alors sur les clivages linguistiques et religieux. Quant aux calculs et manigances, il les débusque de part et d'autre, ne ménageant aucune des «races fondatrices». Ainsi, se basant sur le principe de la loi salique, Roger Le Moine se moque des prétentions de Charles Colmore Grant, descendant par alliance de Charles Le Moyne de Longueuil. En 1880, Grant avait fait reconnaître par Londres un titre de «baron de Longueuil». Comment, s'étonne Roger, pouvait-il prétendre à ce rang, «puisque'il descendait des Longueuil par les femmes»¹⁷? Commentant l'imposture, Roger conclut: «À cause de la loi salique, Grant ne pouvait être baron français ni appartenir non plus à la noblesse française. En sorte que s'il a été fait baron anglais, ce ne fut pas comme descendant, mais par le seul bon plaisir de la reine Victoria»¹⁸. De la même façon, il ne manque pas de s'attirer les foudres de certains descendants actuels en déclarant: «(...) de nos jours encore, bien des gens, pour paraître nobles, occultent leurs ancêtres pour les remplacer par des personnages qui leur permettent de réaliser leurs ambitions. Au Québec comme en France, il existe maintenant ce que j'appellerai une noblesse d'orthographe et une noblesse de substitution, j'allais dire une noblaille»¹⁹. Plus loin, Roger Le Moine exprime plus ouvertement sa nostalgie d'un ordre révolu:

Certes, on peut déplorer comme Roquebrune que la noblesse canadienne ait cessé d'exister en tant que groupe. Et nul ne pourrait modifier le cours des choses en rétablissant ce qui a été. Mais des descendants demeurent. Parmi ces derniers, nombreux sont ceux qui connaissent leurs origines par la tradition familiale et qui se conforment à une certaine façon d'être. Dans leur cas, il n'y a pas eu rupture. Nombreux également sont ceux qui, par des recherches en généalogie plus qu'en histoire, découvrent leur passé voire aussi leur propre nom de famille dans toute sa plénitude. Si les uns et les autres se perçoivent comme les descendants d'une classe disparue, ils savent qu'ils lui ont appartenu par leurs ancêtres et ils en éprouvent une juste fierté. C'est ainsi que, par la tradition orale et par la recherche, la noblesse subsiste, mais d'une autre manière. Si elle a constitué une classe, elle est devenue une conscience de classe, c'est-à-dire qu'elle se retrouve dans une situation d'impunité, à l'abri de l'évolution de la société et des décisions des autorités. Désormais, la

16. *Ibid.*, p. 54.

17. *Ibid.*, p. 56-57.

18. *Ibid.*, cette affirmation donna lieu dans les *Mémoires de la société généalogique* à un échange musclé avec un membre de cette société.

19. *Ibid.*, p. 55.

noblesse canadienne existe par une démarche de la mémoire ou de l'intelligence qui n'est pas sans rapport avec celle des écrivains qui, comme Aubert de Gaspé, La Rocque de Roquebrune, et comme ailleurs Lampedusa et Di Verdura, se sont préoccupés de leur passé. Sauf que si ceux-ci s'en sont souvenus, ils ont jugé bon de lui conférer par l'écrit une pérennité plus certaine²⁰.

Entendons-nous : grand seigneur par le cœur plus que par vanité, Roger Le Moine partage tout à fait la lucidité de Don Fabrizio, chez Lampedusa : à quoi bon résister contre l'inexorable ? Du reste, bien qu'il vénérât ses ancêtres, les Le Moine des Pins et qu'il fût toujours attaché à une certaine image du régime seigneurial, Roger exerçait aussi son esprit critique à l'égard des siens. Dans son article « En conjuguant... », il montre bien les trajectoires différentes du pragmatique Jacques-Joseph Le Moine (1719-1787) et de son fils Jean-Baptiste (1751-1807), que l'invasion américaine de 1775 avait ruiné. Comment aussi, le fils de ce dernier, Guillaume (ou William) Henri (1787-1873), avait renoué avec un certain décorum dans sa « seigneurie » de Château-Richer, après alliance avec les Lindsay. C'était l'époque où les Le Moine des Pins s'alliaient volontiers avec des anglophones, comme les Woolsey, les Melvin, ou les McPherson. Le cas de ce dernier m'apparaît fort intéressant, car Roger Le Moine s'y est beaucoup investi, personnellement. Dans le livre qu'il a consacré à James McPherson Le Moine, *Un Québécois bien tranquille*²¹, Roger a bien montré comment la recherche généalogique pouvait nourrir un projet biographique et concourir à une meilleure compréhension du milieu socioculturel. Mais surtout, à son corps défendant, il s'est projeté dans ce parent et nous a livré un certain nombre de clés sur sa propre personne. C'est ce que nous verrons à présent en abordant l'écriture biographique chez Roger Le Moine.

20. *Ibid.*, p. 58-59. À propos des auteurs italiens mentionnés, il s'agit de Fulco di Verdura (1899-1976), auteur de *The Happy Summer Days*, ici connu par l'adaptation d'Edmonde Charles-Roux (*Une enfance sicilienne*, Ville Mont-Royal, Le Nordais, 1982) ; mais la principale référence est Giuseppe Tomasi di Lampedusa (1896-1957), auteur du fameux *Il Gattopardo* (1958), traduit en français, puis adapté au cinéma par Luchino Visconti, sous *Le Guépard* (1963). Roger Le Moine affectionnait particulièrement ce grand classique interprété par Burt Lancaster (Don Fabrizio), Alain Delon (Tancredi) et Claudia Cardinale (Angelica Sedara). C'est, sur fond d'unification de la Sicile à l'Italie, dans les années 1860, l'histoire d'un personnage des plus complexes, aristocrate autoritaire, mais lucide, qui voit s'écrouler un monde et se résout à ne pas résister. Sa maxime (« Il faut que tout change pour que tout se conserve ») rejoint peut-être celle des Le Moine des Pins (« Quo te fata trahunt »).
21. R. LE MOINE, *Un Québécois bien tranquille*, Québec, La Liberté, 1985, 187 p. (James McPherson Le Moine est un cousin de l'arrière-grand-père de Roger ; dans la suite de cet article, nous pourrions à l'occasion abréger ainsi le patronyme : James Le Moine).

Biographie de l'autre en soi

Une chose est la recherche, une autre la transmission du savoir. À quoi bon écumer les archives et noircir des fiches, si l'on est incapable de leur donner vie ? D'Hérodote à Michelet, de Garneau à Ricœur et à de Certeau, historiens et historiographes ont reconnu l'importance de l'écriture - leur écriture - dans l'œuvre historique. L'histoire comme récit du passé. Paul Ricœur le rappelle judicieusement à propos de « la troisième phase de l'opération historiographique, lorsque le travail de l'historien, commencé aux archives, aboutit à la publication d'un livre ou d'un article donné à lire. L'écriture de l'histoire est devenue une écriture littéraire »²². Évoquant l'école française des *Annales*, Ricœur montre comment ses fondateurs en sont venus à des formes littéraires pour re-présenter le passé. Dans le cas de Lucien Febvre, c'est la biographie de Luther, de Rabelais ou de Marguerite de Navarre qui lui permet de traiter de religion au XVI^e siècle²³. S'il ne se réclame pas explicitement des *Annales*²⁴, Roger Le Moine emprunte aussi la biographie pour *analyser en racontant* le contexte dans lequel Joseph Marmette, Napoléon Bourassa ou James Le Moine ont conçu et produit leurs ouvrages²⁵. Cette forme d'« essai biographique »²⁶ a toujours été présente chez Roger Le Moine, qu'il s'agisse de lui-même ou de ses auteurs de prédilection. Réagissant à Robert Major qui lui fait remarquer la place du biographique dans son œuvre, Roger explique son goût pour la narration : « La biographie (...) permet de raconter, ce qui me plaît, et non de dissenter, ce qui me déplaît »²⁷. Quant au phénomène de projection, voire d'identification, qui guette le biographe, Roger s'en défend bien,

22. PAUL RICŒUR, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Éditions du Seuil, 2000, p. 240.

23. Ricœur cite, de LUCIEN FEBVRE, *Un destin : M. Luther* (1928), *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle : la religion de Rabelais* (1942) et *Amour sacré, amour profane, autour de l'Heptameron* (1944).

24. Ses références théoriques sont plutôt celles de Georges Gursdorf (notamment pour l'ouvrage sur James Le Moine).

25. R. LE MOINE, *Joseph Marmette, sa vie, son œuvre*, suivi de *À travers la vie. Roman de mœurs canadiennes* de Joseph Marmette, Québec, Les Presses de l'Université Laval (coll. "Vie des lettres canadiennes", n° 5), 1968 ; *Napoléon Bourassa, l'homme et l'artiste*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa (coll. "Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française", n° 8), 1974 et *Un Québécois bien tranquille, op. cit.* Voir aussi "Philomène Aubert de Gaspé (1837-1872). Ébauche d'une biographie", *Questions d'histoire littéraire. Mélanges offerts à Maurice Lemire*, sous la direction de Aurélien Boivin, Gilles Dorion et Kenneth Landry, Québec, Nuit blanche, 1996, p. 95-106.

26. Sur cette forme de travail universitaire, voir Bernard Andrès, « Genèse d'une biographie romancée : *L'énigme de Sales Latérière* », in DOMINIQUE LAFON et al., *Approches de la biographie au Québec*, Archives des Lettres canadiennes, t. XII, Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, Montréal, Fides, 2004, p. 127-151.

27. R. LE MOINE, « Le voyage à l'estime », *loc. cit.*, p. 199.

prétextant qu'il n'a pas choisi de travailler sur Marmette, Conan ou Bourassa. Reste que sa façon de « couvrir » leur vie et leurs œuvres trahit souvent des traits communs de caractère ou telles affinités électives. Cela se manifeste plus explicitement dans les biographies « choisies » de James McPherson ou de Papineau. Roger disait d'eux : « Ils m'ont rejoint comme je les ai rejoints »²⁸. N'était-ce pas là reconnaître en eux les seules valeurs échappant au scepticisme général cher à Roger : « une sorte d'équilibre entre la nature et la connaissance qui se fonde sur la liberté et le refus de se conformer au contexte »²⁹.

Son goût pour la biographie et les origines se manifeste dans la plupart de ses travaux. Elle marque aussi bien les récits de vies qu'il consacre à son parent McPherson, que la moindre des introductions à une réédition de texte ancien. Certes, la critique traditionnelle a longtemps fait précéder l'étude des productions par celle de la vie de l'auteur : « L'homme et l'œuvre ». C'est la formule qu'adopte Roger Le Moine dans son étude sur Marmette (1968). Même parcours obligé, pour le livre sur Napoléon Bourassa (1974). Dans ce dernier cas, le féru de généalogie et de « réseaux » ne manque pas de signaler l'alliance de l'écrivain avec la famille Papineau (Bourassa avait épousé la fille de Louis-Joseph, Azélie). Mais, pour Marmette, le recours à l'autobiographie complète utilement ce que la biographie ne peut saisir. Comme les sources externes manquent cruellement pour la jeunesse de son auteur, Roger puise dans cette transposition autobiographique, *À travers la vie*, alors inédite. Et fidèle à son principe de diffusion des sources, Le Moine ajoute en annexe à son Marmette, ce « grand roman (inachevé) de mœurs canadiennes », que l'auteur de *L'Intendant Bigot* n'avait pu achever avant sa mort, en 1895³⁰. Quel que soit le sujet choisi, le récit de vie se fait récit de *vies* : l'existence du personnage se comprend par (et comprend celle de) son entourage. Quant à l'auteur de ces récits, Roger Le Moine, il se projette toujours un peu dans les uns et les autres (souvent alliés à sa famille). Les biographies permettent au biographe de mieux se situer et de se mieux comprendre dans la société de référence. Autant d'aspects méthodologiques que Roger a négligé (ou refusé) de théoriser.

C'est que sa démarche, toute lansonienne, ne prétend pas, dans les années 1960-1980, bouleverser la « science littéraire ». Il aime citer la phrase de Lanson pour qui l'histoire est « une petite science conjecturale »³¹. Comment

28. *Ibid.*

29. *Ibid.*

30. Roger Le Moine écrit alors : « Voici à peu près tout ce que l'on peut tirer des notes laissées par le romancier défunt, pour reconstituer tant bien que mal ce que devait être le roman très saisissant (...) que l'auteur avait intitulé : *À travers la vie*. » (*Joseph Marmette, op. cit.*, p. 223).

31. R. LE MOINE, « Le voyage à l'estime », *loc. cit.*, p. 194.

oublier sa sortie, en 1999 : « Je plains ceux qui acceptent de soumettre leurs inclinations naturelles aux dicktats du dernier système à la mode »³². Dans les années soixante, sa formation en histoire à la faculté des lettres de l'Université Laval l'a surtout rompu au travail documentaire et à l'étude systématique des sources. Mais on trouve peu de références dans ses écrits à l'influence exercée sur le corps professoral québécois par les *Annales*³³. Il reste que, si ces dernières ont réorienté le travail historique du politique vers l'économique, en insistant sur les conditions matérielles des individus et sur les mentalités collectives, si l'école des *Annales* s'est employée à varier les sources et les méthodes, si, enfin, les chercheurs de Laval ont bien été marqués par ce renouveau historiographique³⁴, l'œuvre de Le Moine en témoigne à sa façon. Outre son intérêt pour les conditions économiques dans lesquelles évoluaient ses sujets et sur les visions du monde qu'ils partageaient, Le Moine a rigoureusement soumis ses biographies intellectuelles à l'épreuve des archives, dans une forme bien à lui d'interdisciplinarité. L'érudit qu'il était exerçait un doute méthodique sur toutes les théories à la mode, mais il avait aussi « bricolé » sa propre méthode en appliquant, comme on l'a vu, l'outil généalogique à la connaissance historique. Chez lui, l'étude du passé et sa transmission par l'écrit universitaire marient l'approche sociohistorique à la psychocritique, à l'histoire des représentations (conscience nobiliaire, religion, maçonnerie) et (pour Napoléon Bourrassa), à l'histoire de l'art.

Ce savant bricolage, Roger Le Moine l'entreprend avec une grande indépendance d'esprit, mais surtout une bonne humeur qu'il sait faire partager. Son gai savoir s'exprime à maintes reprises dans son œuvre. En 1999, il évoque « une des grandes joies de l'esprit qui consiste à s'interroger sans cesse et à toujours remettre en cause. Car telle est la dynamique propre à la recherche »³⁵. Cette

32. *Ibid.*, p.196. Il écrit aussi, à propos de ses débuts d'enseignant à l'Université d'Ottawa : « (...) je me gardais bien d'appliquer telle ou telle approche dite savante qui aurait à jamais détourné les étudiants de ce vers quoi je voulais les attirer » (*ibid.*, p. 192).

33. Précisons que Roger Le Moine a évité dans ses mémoires (inédits) de traiter de certaines périodes et d'identifier tels personnages croisés dans sa carrière, de crainte de blesser des proches et de soulever de vaines polémiques. Il préfère, dans ses publications, rester allusif, comme lorsqu'il se moque des prétentions positivistes de « certains professeurs d'histoire » : « (...) ils auraient dû savoir qu'en sélectionnant les faits, en les classant à partir de leurs fiches, ils réaménageaient le passé à leur guise, et, par conséquent, le trahissaient » (« Le voyage à l'estime », *loc. cit.*, p. 194).

34. Sur l'influence relative des *Annales* sur l'école de Québec et celle de Montréal, voir RONALD RUDIN, *Faire de l'histoire au Québec*, traduction de Pierre R. Desrosiers, Sillery, Septentrion, 1998, 167-174.

35. R. LE MOINE, « Le voyage à l'estime », *loc. cit.*, p. 195 ; Roger se dit très proche de son parent James McPherson Le Moine « qui n'avait pas poursuivi son labeur pour d'autres fins que celles de la connaissance et du plaisir qu'elle procure » (*ibid.*, p. 196). Plus loin, il renchérit :

distance critique par rapport à la doxa comme aux écrivains dont il s'occupe s'exprime parfois sur le ton de l'ironie, mais Roger se refuse à polémique. « Cela me laisse assez indifférent que mes personnages aient agi de telle ou telle façon, qu'ils aient été de droite ou de gauche, croyants ou incroyants (...). Car les idées m'intéressent assez peu. Bien que je les combatte quand je les juge excessives »³⁶. Cette forme de pyrrhonisme, on l'imagine bien, n'a rien de l'indifférence. De réelles empathies (comme de fortes aversions) pointent dans les travaux de Roger. Il y a, d'une part, les Marmette, Papineau, Beaugrand ou Angers, et de l'autre, les Routhier, Tardivel et Aubert de Gaspé père³⁷. À travers les études sur McPherson et Papineau, on sent bien la méfiance de Roger à l'égard des dogmes politiques ou religieux (surtout religieux, en fait!). Mais l'examen critique auquel Roger soumet tous ses sujets le conduit, en bout de course, à suspendre tout jugement et à se cantonner dans un scepticisme du meilleur aloi. Une telle posture s'explique peut-être par la tradition familiale : les Le Moine ont toujours su s'adapter aux circonstances, tout en maintenant leur quant-à-soit³⁸.

On comprend dès lors les raisons qui ont poussé Roger Le Moine à consacrer un ouvrage à James McPherson Le Moine et à entreprendre l'édition bilingue posthume de ses mémoires³⁹. À travers cette personnalité du XIX^e siècle fortement ancrée dans son milieu, Roger se retrouve et rallie les siens. La biographie de l'autre le ramène insensiblement à lui-même et ce, sans aucun égocentrisme. Si projection il y a, c'est vers l'époque révolue et le milieu d'antan qu'elle s'effectue : un peu comme si Roger, déçu par la période contemporaine, se réfugiait dans le passé. Mais cette réaction face au présent, n'a rien de réactionnaire. Elle lui permet de renouer avec des individus engagés dans la Cité, dont certains défendaient des idées progressistes et figuraient en leur temps l'avant-garde. Ce sera le cas des francs-maçons de *L'Émancipation* et de *Force et courage*, j'y revierdrai. Dans un registre plus traditionnel, mais tout aussi non conformiste, James Le Moine offre le profil d'un notable chevauchant les espaces catholique et protestant, canadiens-français et anglais, aristocratique et bourgeois, la ville de Québec

« L'acte de la connaissance constitue une forme de plaisir. Et il permet de porter un regard un peu élevé sur les êtres et les choses » (*ibid.*, p. 197).

36. *Ibid.*, p. 198.

37. Voir sa récente contribution aux *Cahiers des Dix*, « Philippe Aubert de Gaspé ou les affaires du 'bon gentilhomme' », n° 57 (2003), p. 299-321.

38. Roger Le Moine écrit dans ses mémoires : « J'ai probablement hérité des différentes familles dont je suis issu d'un goût assez prononcé pour le beau, dans toutes les activités de la vie et, surtout, en littérature, en peinture et en musique. Ces familles m'ont également influencé par leur façon de vivre et leur étiquette. » (tapuscrit inédit, non paginé).

39. R. LE MOINE, *Un Québécois bien tranquille*, op. cit. et le projet d'édition bilingue de l'œuvre de James McPherson Le Moine, *Souvenir et Réminiscences / Glimpses & Reminiscences*.

et la campagne. Pour Roger Le Moine, féru de sociocritique, cette « étude de cas » lui permet d'affiner ses analyses et de lester sa biographie d'une typologie des milieux. Québec est ainsi caractérisée :

Contrairement à la société des villes d'Europe qui était constituée le plus souvent d'une aristocratie et d'une bourgeoisie unies par la langue et la religion, de même que souvent par des mariages, celle de Québec est plus complexe, car des facteurs politiques et économiques ont joué. Elle est formée, du côté francophone, des restes d'une aristocratie qui a réussi à se maintenir après la Conquête, non sans subir de sérieux avatars, ainsi que d'une bourgeoisie plus ou moins ancienne faite d'entrepreneurs, de commerçants et de membres des professions libérales qui, souvent, s'adonnent à la politique ; tandis que, du côté anglophone, on retrouve quelques rares industriels comme les Atkinson, des commerçants, des membres des professions libérales qui, parfois, se tournent aussi vers la politique, ainsi que des fonctionnaires dont certains se sont enrichis grâce au cumul des postes.⁴⁰

Même type d'analyse dans le portrait socioculturel de la bourgeoisie québécoise que permet de dresser James. À travers les pratiques et les écrits de ce dernier⁴¹, Roger Le Moine retrace le mode de vie de son milieu et ce que les sociologues qualifient d'*habitus*. Des formes de sociabilité allant du salon littéraire, au club, à la chasse et à la pêche sont ainsi repérées et contextualisées selon qu'elles se pratiquent à Québec ou dans des espaces de villégiature (La Malbaie, Tadoussac, Cacouna ou Gaspé)⁴². À travers les commentaires formulés par Roger Le Moine sur la méthode de James, nous comprenons l'intérêt que Roger lui-même porte au détail, au décor, aux lieux dans lesquels évolue son sujet, mais aussi, à la façon de le présenter en le racontant. Observation et récit vont de pair chez Roger, tout comme chez James. Voici comment Roger caractérise l'écriture du « Québécois bien tranquille » :

En effet, Le Moine fait subir à sa matière un double traitement : ou il la dispose dans une perspective diachronique à l'intérieur de chapitres plus ou moins thématiques ; cela donne l'historien qui suit d'assez près l'exemple de ses contemporains ; ou il part d'observations sur les pierres et les édifices. Et la narration est perçue comme une promenade ; elle en a les fantaisies avec ses allées et venues dans l'espace et dans le temps qui remplacent les intrigues secondaires et que souvent provoquent des réminiscences historiques, des rencontres, voire l'espoir d'un objet.

40. R. LE MOINE, *Un Québécois bien tranquille*, op. cit., p. 27.

41. Outre la biographie proprement dite de J. McPherson Le Moine, *Un Québécois bien tranquille* présente et analyse les principaux ouvrages de l'auteur, dont *Maple leaves : history, biography, legend, literature, memoirs, [...]* (Québec, 1863-1906), *Ornithologie du Canada ; quelques groupes d'après la nomenclature du Smithsonian Institution de Washington* (Québec, 1860-1861), *Picturesque Quebec ; a sequel to Quebec past and present* (Montréal, 1882), *Quebec past and present, a history of Quebec, 1608-1876* (Québec, 1876).

42. R. LE MOINE, *Un Québécois bien tranquille*, op. cit., p. 30.

Alors, Le Moine va du décor et des monuments à ses souvenirs personnels et aux grands événements. Tout en générant le passé, le lieu crée l'unité d'un texte qui, autrement, tiendrait du coq-à-l'âne. Dans ce cas-ci, Le Moine, qui emprunte sa démarche aux auteurs de guides de voyage ou, à la limite, aux essayistes, se fait antiquaire au sens où le mot s'entend au XIX^e siècle. Cette approche moins rigide lui convient parfaitement puisqu'elle lui permet de ne laisser échapper aucun détail, car le détail, pour lui, c'est l'histoire au niveau premier. L'hédoniste ne requiert rien d'autre au moment de créer son décor, que ce soit à partir du passé ou du présent. En somme, ce qui distingue l'historien de l'antiquaire, c'est le point de départ et l'organisation de la matière, plus que la matière elle-même et aussi, dans le cas du second, la possibilité de se cantonner dans un univers tout à fait concret que les systèmes ne viennent pas amoindrir⁴³.

L'attrait pour la micro-histoire, le détail comme « histoire au premier degré », c'est ce que pratique aussi Roger, quand il épluche des correspondances ou des actes judiciaires pour épingler ces petits faits apparemment secondaires qui, rassemblés en faisceaux, trahissent chez le personnage étudié un trait de caractère, une qualité comme un travers⁴⁴. Voilà bien le statut de l'anecdote révélatrice qui, note Roger, permet « de mieux saisir les situations et les attitudes »⁴⁵.

Ce que révèle aussi la biographie du parent par l'arrière-neveu, c'est, quand il aborde l'idéologie de son biographé, les propres positions de Roger sur le passé québécois, de la Cession à la Confédération, en passant par les Patriotes. Si l'universitaire cultive généralement dans ses écrits une forme de réserve et n'intervient guère sur la place publique, le biographe, lui, se livre implicitement dans ses commentaires et dans le choix des citations. Ainsi de ce texte daté de 1885 :

Ceux d'entre nous qui, comme résultat de la lutte sanglante, mais féconde, provoquée, en 1837, par Louis-Joseph Papineau, attendaient anxieusement le réveil des intelligences chez notre peuple, ont dû voir avec joie les œuvres des Bibaud, des Garneau, des Ferland, des Faillon paraître justement à temps pour dissiper les ténèbres et les préjugés qui obscurcissaient notre passé, pour éclairer les administrateurs éminents, sympathiques et lettrés, qui à de rares intervalles nous venaient d'outremer, tels que les Comtes d'Elgin, de Dufferin, le Marquis de Lorne. Oui, messieurs, ne craignons pas de le dire, de le proclamer hautement, c'est à la plume de nos hommes de lettres, au crayon de nos historiens, autant qu'au sang de nos martyrs politiques, que le Canada français doit le recouvrement, la restauration des titres de sa nationalité⁴⁶.

43. *Ibid.*, p. 57.

44. Outre ses travaux sur Marmette et Bourassa (déjà cités), voir son étude récente sur « les affaires » de Philippe Aubert de Gaspé (*Les Cahiers des Dix*, n° 57, *loc. cit.*).

45. R. LE MOINE, *Un Québécois bien tranquille*, *op. cit.*, p. 59.

46. JAMES MCPHERSON LE MOINE, *Monographies et esquisses*, Québec, Gingras, 1885, p. 63, cité par R. LE MOINE *Un Québécois bien tranquille*, *op. cit.*, p. 38.

Il en va de même dans les travaux de Roger sur Papineau⁴⁷. Dès 1971, on y lit, au-delà de l'empathie naturelle (j'allais dire « de classe ») pour « le seigneur éclairé », une évidente complicité idéologique avec « le vieux tribun ». L'utopie que Papineau s'efforce de réaliser à la Petite-Nation dans les années 1840 est présentée par Roger comme un « rêve humanitaire » nourri par les Encyclopédistes. Reprenant le parallèle établi par Marcel Trudel entre Papineau et Voltaire, Roger l'approfondit en évoquant *Candide* et Ferney. Ses jugements favorables et les épithètes appliquées à Papineau ne laissent aucun doute sur la sensibilité politique de Roger, notamment quand il évoque les correspondances du seigneur de Montebello avec Amédée, son fils et avec Louis-Antoine Dessaulles : « des jugements empreints de sagesse, de lucidité, et révélateurs de ses idées politiques et religieuses »⁴⁸. Sur ce dernier chapitre, également, Roger multiplie citations et commentaires révélateurs de ses propres convictions de libre-penseur. C'est, bien sûr, le testament spirituel du tribun, dans son *Discours devant l'Institut canadien* (17 décembre 1867), ponctué par cette appréciation de Roger :

Cette démarche accomplie, il [Papineau] avait rejeté les religions comme autant de foyers d'intolérance et de superstition. Marqué comme il l'avait été par les écrivains des Lumières, il n'aurait pu réclamer les secours de la religion sans voir se dérouler devant lui toute l'histoire de l'Inquisition. Papineau aurait volontiers souscrit à ce passage des *Lettres sur le Canada* d'Arthur Buies :

Je devais voir au Canada, en plein dix-neuvième siècle, autant d'indignité monstrueuse, autant d'absurdités que l'histoire en rapporte au Moyen Âge, moins les supplices, les autodafés, les tribunaux ecclésiastiques, toujours ruisselants de sang ou de larmes.⁴⁹

Seul l'entourage familial de Papineau, on le sait, l'a conduit dans ses dernières années à des compromis avec le culte. Mais, rappelle Roger, l'homme observa jusqu'au bout un profond déisme qui lui valut, post mortem, les foudres des bien-pensants.

47. R. LE MOINE, « Un seigneur "éclairé", Louis-Joseph Papineau », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 25, n° 3 (décembre 1971), p. 309-336 ; *Le Catalogue de la bibliothèque de Louis-Joseph Papineau*, (coll. "Documents de travail du Centre de recherche en civilisation canadienne-française", n° 21), Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française 1982, et « Papineau bibliophile », *Les Cahiers des Dix*, n° 46 (1991), p. 151-182.

48. R. LE MOINE, « Un seigneur "éclairé", Louis-Joseph Papineau », *loc. cit.*, p. 324.

49. ARTHUR BUIES, *Lettres sur le Canada*, Montréal, publié par l'auteur, 1864, p. 22, cité par R. LE MOINE, dans « Un seigneur "éclairé", Louis-Joseph Papineau », *loc. cit.*, p. 328.

La tolérance et ses héros

Tolérance et ouverture d'esprit sont tout autant célébrées par Roger chez James Le Moine. L'accent est alors mis sur la double origine ethnique du personnage et sur le fait qu'il publie principalement en anglais⁵⁰. L'analyse (et la défense) que propose Roger s'avèrent, là aussi, pleines d'enseignement. S'y déploient toute une vision de l'histoire et du roman historique, ainsi qu'une conception particulière de l'héroïsme et des questions identitaires au Canada :

À cause de sa double origine et de l'éducation reçue, [James McPherson] Le Moine ne peut en aucun cas se sentir ou vainqueur ou vaincu. Il est à la fois l'un et l'autre ou encore ni l'un ni l'autre, doublement impliqué et doublement libéré. Contre qui aurait-il pris position, s'il en avait eu le goût ? En réduisant les Français ou les Anglais, il se serait réduit lui-même. Sa situation constitue la meilleure des garanties. Quoiqu'il sache dépasser sa propre personne puisqu'il ne condamne pas non plus les Indiens qui lui sont étrangers et les Américains dont ses grands-parents loyalistes furent les victimes. Plutôt il adopte, comme il le fait avec son entourage, une attitude simplement humaine faite de bienveillance et de sympathie - à propos de sa carrière d'historien il utilise l'expression « labor of love » - car, pour lui, les événements du passé comme ceux du présent sont le fait d'individus qui sont le produit pour ne pas dire les victimes du milieu où ils vivent. Ce qui tend à abolir la notion de culpabilité. Sans doute son attitude conciliatrice se ressent-elle également de l'influence de Walter Scott et de son personnage de Rob Roy, qui appartenant, tous deux au groupe des vaincus, se rallient d'assez bonne grâce à celui des vainqueurs, parce que, comme le souligne Aubert de Gaspé dans *Les anciens Canadiens*, si l'indépendance constitue la situation politique idéale, la sujétion à l'Angleterre n'est pas une catastrophe. Ainsi se distingue-t-il de la plupart des historiens de son temps qui ont élevé les uns pour mieux abaisser les autres mais encore des auteurs de romans historiques qui n'ont pas agi de façon moins manichéenne. De cette façon, il ne nie pas la moitié de l'univers, c'est-à-dire une grande partie de ce qui est susceptible de l'enchanter, lui, et d'enchanter les lecteurs⁵¹.

S'il rejoint James sur une telle conception du roman et de l'histoire, Roger se défend, par ailleurs, de toute complaisance à son égard. Ainsi percevait-il fort

50. Voici un extrait de la notice que Roger Le Moine consacre à James McPherson Le Moine : « [...] avocat, fonctionnaire et auteur, né le 21 janvier 1825 à Québec et baptisé le 20 février en la cathédrale catholique Notre-Dame, fils de Benjamin Le Moine (Lemoine) et de Julia Ann McPherson ; le 5 juin 1856, il épousa en l'église presbytérienne St Andrew de Québec Harriet Mary Atkinson, et ils eurent deux filles ; décédé le 5 février 1912 à Sillery, Québec, il fut inhumé le 7 au cimetière protestant Mount Hermon après des funérailles célébrées en l'église catholique Saint-Michel (*Dictionnaire biographique du Canada* Université Laval/ University of Toronto, 2000. (en ligne : <http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?BioId=41652>)

51. R. LE MOINE, *Un Québécois bien tranquille*, op. cit., p. 43.

bien l'inconfort de sa position et la contradiction consistant chez lui à défendre et à illustrer en anglais la culture québécoise⁵². Mais quel autre choix s'offrait donc à James ?

En adoptant l'attitude qui vient d'être décrite, Le Moine trahit encore ses appartenances en ce qu'il partage avec ses compatriotes francophones cette sorte de complexe d'infériorité collectif, voire de complexe de culpabilité propre aux colonisés, qui les incite à se préoccuper de l'opinion que les colonisateurs se font d'eux et à tenter de se revaloriser à leurs yeux par la reconstitution du passé. Sait-on assez que la victoire de Châteauguay a marqué le début d'un mouvement patriotique en ce qu'elle a permis aux historiens de montrer que les vaincus de 1759 et de 1760 peuvent être vainqueurs sur les champs de bataille ? D'où l'importance de Salaberry dans l'iconographie nationale⁵³.



*Sir James MacPherson Le Moine (1825-1912),
homme de lettres et historien québécois.*

(ANC)

Sur la question des héros que se donne une collectivité pour exalter son passé, Roger prend aussi ses distances, par rapport à James Le Moine. Ce dernier n'aurait pas compris l'esthétique romanesque de Walter Scott. Et Roger de formuler ses propres vues sur le genre littéraire dont il s'est fait une spécialité⁵⁴ :

(...) Le Moine ne semble pas voir que Scott qui, comme tous les auteurs de romans historiques a été aidé par l'histoire, a également été entravé par elle, puisque celle-

52. À propos d'un manuscrit inédit de McPherson, sur lequel nous reviendrons, Roger écrit : « (...) quoique rédigé en anglais à cause des circonstances, (ce manuscrit) demeure l'œuvre d'un écrivain qui se perçoit comme un Canadien français ; il apparaît comme une sorte de traduction faite par l'auteur lui-même de son propre texte » (*Souvenir et Réminiscences*, op. cit., p. 12).

53. R. LE MOINE, *Un Québécois bien tranquille*, op. cit., p. 46.

54. Voir R. LE MOINE, « Le roman historique au Canada français », *Le roman canadien-français. Évolution - Témoignages - Bibliographie*, (coll. "Archives des lettres canadiennes", t. III) Montréal, Fides, 1964, p. 69-87, ainsi que ses études sur Marmette, Bourassa, Beaugrand, Conan, Casgrain, etc.

ci fixe le destin des personnages historiques avant qu'ils ne deviennent romanesques. Il n'en a pas vu l'action sur l'intrigue. C'est ce que laisserait croire la réflexion qui suit, formulée à propos des premières pages de *Rokeby*: « c'est de l'histoire: voyons le roman ». Le roman historique se fonde sur un paradoxe car les personnages y sont entravés dans leur élan par les événements mêmes qu'ils ont jadis provoqués dans la réalité. D'une certaine manière, ils sont esclaves de leur passé. Ils semblent libres, c'est-à-dire qu'ils passent allègrement de l'histoire au roman, lorsque l'auteur réussit par ses dons à créer une illusion qui est essentielle. Scott a sans doute voulu se libérer d'une partie de ces contraintes en reléguant au second plan les grands personnages historiques pour confier les principaux rôles à des personnages tout à fait imaginaires. Cela non plus, Le Moine ne l'a pas compris⁵⁵.

Le même type de distance critique se manifeste à l'égard de Joseph Marmette, pourtant reçu à son époque comme un maître du roman historique. Là encore, malgré sa sympathie pour la personne de l'auteur, Roger n'est pas tendre pour la technique de l'écrivain. Schémas narratifs convenus, caractérisation des personnages, exploitation des sources (il montre comment Marmette a pillé Garneau), etc. Reste que, tout en la jugeant médiocre, Roger se donne la peine d'analyser la production du romancier⁵⁶. Il s'efforce surtout de la contextualiser dans le Québec des années 1860-1880. Tout en convoquant les travaux de Georges Lukacs⁵⁷, Roger n'applique pas sa grille sur le corpus québécois de l'époque. Il met plutôt en relation cette production avec les conditions socioculturelles dans lesquelles elle a pu se diffuser ici, compte tenu de la formation et des ressources propres à chaque auteur. Il compare, enfin, les réalisations de Marmette à celles de ses contemporains. Une lecture attentive de tous ces romans historiques⁵⁸, mais aussi des genres voisins pratiqués par Doutre, Chauveau, Gérin-Lajoie et de Gaspé le conduit à préférer Napoléon Bourassa. Par son agencement harmonieux des composantes narratives, des sources orales et écrites, *Jacques et Marie* (1866) apparaît alors comme le meilleur roman historique canadien-français de la fin du XIX^e siècle.

Quant à *Jeanne la Fileuse* (1878), d'Honoré Beaugrand, Roger s'y intéresse surtout en raison de sa nature contestataire (justification de l'exil aux États-Unis) et pour la personnalité de son auteur. La préface qu'il consacre à sa réédition, en 1980, met l'accent sur la portée politique du roman et sur le silence que lui a

55. R. LE MOINE, *Un Québécois bien tranquille*, op. cit., p. 62.

56. R. LE MOINE, *Joseph Marmette*, op. cit., p. 93-122.

57. GEORGES LUKACS (1885-1971), critique littéraire et philosophe marxiste d'origine hongroise, auteur de *Le roman historique* [1956], Payot, 1972.

58. Roger a tout lu de cette production dont le caractère palpitant s'avère, pour le moins, assez inégal.

réserve la critique, « plus néfaste que la pire des condamnations »⁵⁹. Comme pour James Le Moine et pour d'autres auteurs injustement traités par l'institution, Roger agit volontiers en redresseur de torts : rendre justice aux marginaux, victimes de la société, comme aux nations, victimes de l'histoire. Sa vision de roman comme phénomène compensatoire le conduit à maintes références à la Conquête et aux Patriotes : « Comme les déconvenues politiques, les défaites militaires engendrent une littérature romanesque qui vise à l'oubli d'un présent rendu intolérable soit par la re-création d'un moment du passé qui confine souvent au rêve, soit par l'élaboration d'un univers incitateur »⁶⁰. Dix ans après avoir réédité *Jeanne la Fileuse*, il revient sur Beaugrand dont il livre en la documentant l'affiliation maçonnique. Dans *Deux loges montréalaises du Grand Orient de France* (1991), Roger cite, non sans quelque gourmandise, la déclaration de Beaugrand : « 1. Nous sommes franc-maçon et même franc-maçon très avancé. 2. Nous sommes libéral très avancé. 3. Nous sommes l'admirateur enthousiaste des principes de la Révolution française et partisan de la déclaration des droits de l'homme (...) »⁶¹. L'article est de 1878, l'année même de la première édition en volume de *Jeanne la Fileuse*. À propos de cette œuvre, Roger Le Moine écrit :

(...) Beaugrand rompt avec la production du roman de mœurs de l'époque, qui privilégie le sédentaire (cultivateur et colon) au détriment du nomade (voyageur et forestier). Plutôt, il décrit des esprits indépendants et dynamiques qui, soucieux d'assumer leur destin personnel et celui de la nation, prennent leur avenir en main, ce qui les oblige souvent à s'exiler dans les Pays-d'en-Haut ou encore en Nouvelle-Angleterre. C'est pourquoi ses personnages partent pour mieux revenir, s'expatrient pour mieux s'installer ensuite au pays natal. Avant d'être capitaine, il faut être matelot ! Chez lui, il n'y a pas opposition entre les deux états, mais plutôt complémentarité. Ainsi concilie-t-il, aux fins du bonheur sur la terre, les impératifs du patriotisme et les avantages d'une existence bourgeoise. Voilà à quoi visent Pierre Montépel et, avant lui, Beaugrand lui-même. Dans ce roman, un ordre des choses, bourgeois, s'est substitué à un ordre des choses religieux et ultramontain⁶².

On le voit, fidèle en cela à la leçon de Lukacs, Roger met l'accent sur les « personnages-types » du roman réaliste, cristallisations narratives de modes d'action et de pensée. Plus que de simples acteurs, ils fonctionnent comme des figures

59. R. LE MOINE, introduction à la réédition de *Jeanne la Fileuse*, d'Honoré Beaugrand, Montréal, Fides, 1980, coll. « du Nénuphar », p. 43.

60. *Ibid.*, p. 7.

61. R. LE MOINE, *Deux loges montréalaises du Grand Orient de France*, (coll. « Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française, n° 28), Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1991, p. 102. Cette déclaration est parue dans *La République* de Fall River.

62. *Ibid.*, p. 103.

incarnant des valeurs ou des visions du monde. Ainsi de l'opposition « nomades/sédentaires » qui structure, on le sait, avec la figure de l'exil, une bonne partie de la création littéraire québécoise. Qu'il s'agisse de Beaugrand, de Papineau, ou des marins, explorateurs et relationnaires du Nouveau Monde, tous ces voyageurs ont frappé l'imaginaire de Roger Le Moine. Cela remonte probablement aux lectures de son enfance dans la bibliothèque familiale :

C'est ainsi que, pendant quelques années, je me suis plongé dans la lecture des récits des alpinistes de l'Himalaya et des Andes, et dans ceux des explorateurs et des voyageurs des terres exotiques. Dois-je l'avouer, les danses des vahinés de Bora-Bora, la mort du jeune Baya, les efforts de ceux qui ont remonté le fleuve Tchad ou encore ont gravi les pentes de l'Everest et de l'Annapurna ont tout autant satisfait les appétits de mon imagination que les péripéties d'un Michel Strogoff ou d'un Robinson Crusoe⁶³.

Nul doute, également, que la bibliothèque de « l'oncle Félix-Antoine Savard » n'ait marqué Roger, surtout quand, pour le détourner de Valéry, Claudel et Saint-John Perse, Monseigneur lui « imposait Kipling⁶⁴ ! C'est probablement cet intérêt de Roger pour l'aventure et ses récits qui inspira Michel Gaulin et Pierre-Louis Vaillancourt pour le titre de l'hommage paru en 1999⁶⁵. Bien que Roger se soit consacré essentiellement aux lettres canadiennes du XIX^e siècle, cette passion pour l'exotisme et les voyages l'aura animé tout au long de sa carrière, de 1972 à 2004⁶⁶. Plaisante fascination du nomadisme chez ce casanier qui s'amuse à noter : « J'ai passé 37 années de ma vie à l'Université d'Ottawa. Pendant tout ce temps, en vrai sédentaire, j'ai occupé un bureau au troisième étage de l'édifice Simard »⁶⁷ ! Toutefois, en dépit de son attachement à cette institution et à la

63. R. LE MOINE, « Le voyage à l'estime », *loc. cit.*, p. 188.

64. « Certes, j'ai lu Kipling et j'ai suivi Kim et Mowgli dans la jungle de la ville et de la forêt mais sans que ma détermination ne fléchisse », écrit Roger Le Moine (*ibid.*, p. 189).

65. MICHEL GAULIN ET PIERRE-LOUIS VAILLANCOURT, *L'aventure des lettres : pour Roger Le Moine*. Roger y signe une forme de testament intellectuel intitulé « Le voyage à l'estime » (p. 187-203). Jouant sur l'expression « naviguer à l'estime », il évoque ainsi, trop modestement, sa longue traversée des lettres « approximativement » guidée par l'instinct (et le flair) du chercheur.

66. *L'Amérique et les poètes français de la Renaissance*, Textes présentés et annotés par Roger Le Moine, (coll. « Les Isles fortunées », n°1), Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 1972 ; R. LE MOINE, « L'Amérique des prosateurs français de la Renaissance », *Les Cahiers des Dix*, n° 55 (2001), p. 149-174 et, dans la présente livraison des mêmes *Cahiers*, « La Nouvelle-France de Jacques-Auguste de Thou », p. 311-335.

67. R. LE MOINE, « Le voyage à l'estime », *loc. cit.*, p. 200. C'est dans ce bureau du pavillon Simard que je l'ai rencontré pour la première fois, en janvier 1992, après avoir croisé maintes fois ses travaux dans mes propres recherches.

capitale fédérale⁶⁸, Roger me donnait toujours l'impression de vivre sur le départ. Charlevoix l'appelait sans cesse et chaque été sonnait un peu l'heure de sa délivrance. Le reste de l'année, il y avait aussi les sacro-saintes réunions de la Société des Dix et du Regroupement des anciennes familles, tantôt à Québec, tantôt à Montréal. Foncièrement indépendant de nature, Roger n'appréciait guère les vastes associations professionnelles ou académiques⁶⁹. Il prisait des formes plus restreintes de sociabilité: famille, amis, ou cercles culturels ne comptant qu'une poignée de membres. Ainsi en était-il du Regroupement évoqué plus haut, que Roger présida entre 1994 et 1998⁷⁰: une vingtaine d'adhérents actuellement, contre ... dix pour notre Société où Roger occupe le quatrième fauteuil depuis 1988. Ce goût pour les « micro-sociétés » se manifeste aussi dans tout un volet de sa recherche.

Sociétés secrètes et discrètes et questions éthiques

Dès le début de sa carrière, Roger Le Moine a manifesté un profond intérêt pour la vie associative et, plus particulièrement, pour les groupes restreints d'intellectuels unis par des intérêts académiques, culturels, mondains ou idéologiques. Déjà, dans son mémoire de maîtrise sur Joseph Marmette (1968), il retrace soigneusement les réseaux dans lesquels fraie son personnage: salons littéraires (dont celui des Chapleau)⁷¹, ou bien les lieux où se déroulent certaines agapes, comme ce « Restaurant des Femmes collantes » (!) fréquenté à Paris par Marmette et Victor du Bled⁷². C'est aussi l'amicale des « Boys », avec Marmette, Arthur Buies, Napoléon Legendre et quelques autres. Autre groupe d'entraide égale-

68. Roger souligne en 1999 la « grande ouverture d'esprit » des oblats, au moment où il intégra l'université; il rappelle aussi les belles années où son département rayonnait et il explique aussi son choix pour l'Université d'Ottawa « à cause de la proximité de bonnes bibliothèques comme celle des Archives nationales et du Parlement » (« Le voyage à l'estime », *loc. cit.*, p. 190.)

69. Son élection à la Société royale du Canada (1993) s'explique autrement: outre la reconnaissance de l'Académie des lettres pour ses nombreuses contributions à l'histoire culturelle du Québec, le fait que son parent James McPherson Le Moine figurât parmi les fondateurs de la Société (sans parler de l'oncle Félix-Antoine Savard, lui aussi membre, un temps, de la société) inclinait naturellement Roger à accepter cet honneur.

70. Rassemblant principalement les descendants d'anciennes familles nobles ou seigneuriales du Québec, le Regroupement des anciennes familles date de 1993. Il vise à « faire connaître l'histoire des anciennes familles, de promouvoir et développer la recherche généalogique de ces familles et de favoriser la conservation des documents relatifs à l'histoire de ces familles » (Cécile de Lamirande, trésorière du Regroupement, courriel à l'auteur, daté du 10 septembre 2004).

71. R. LE MOINE, *Joseph Marmette*, *op. cit.*, p. 45.

72. *Ibid.*, p. 67.

ment fréquenté par Marmette, celui qui réunit James McPherson Le Moine, Laurent-Olivier David, Lucien Turcotte et Alphonse Bellemare, cercle farouchement opposés à ce que Roger Le Moine nomme « la clique des ultramontains » (Jules-Paul Tardivel, Joseph-Charles Taché, J.O. Fontaine et, bien sûr, Adolphe-Basile Routhier)⁷³. Roger a même aussi repéré une certaine « Société des Palmiers »!⁷⁴ Il s'intéresse aussi, dans les années 1883-1884, à l'origine du Club des Dix⁷⁵ et de la Société royale du Canada⁷⁶. Du Club des Dix, « petite académie bouffonne », selon les termes de Roger Le Moine, on apprend qu'elle durera près de trente ans⁷⁷. Comptant parmi ses fondateurs Alfred Garneau, Joseph Marmette et Benjamin Sulte, ce groupe, explique Le Moine en pointant Ottawa, était surtout destiné à « distraire un groupe d'intellectuels perdus dans une ville sans histoire et sans culture »(!)⁷⁸ Une fois rapatriée au Québec, cette académie deviendra, dans les années 1930, la Société des Dix.

Dans son travail sur Honoré Beaugrand, Roger Le Moine remonte aussi à l'Institut canadien de Montréal, société où Joseph Doutre promouvait « l'idéal des Lumières et des Patriotes »⁷⁹. Et Roger de rappeler, dans *Les Fiancés de 1812*, le personnage de Charles Saint-Felmar, « surnommé Le Grand à cause de son rôle à l'intérieur de la loge de Douce Rapine »⁸⁰. Revenant à Beaugrand, Le Moine explique son parcours de franc-maçon par le fait que, dès la fin de ses études, l'auteur de *Jeanne la Fileuse* fréquente « des membres de l'Institut canadien qui lui révèlent cet idéal laïc, issu de la philosophie des Lumières et de la maçonnerie, que les Patriotes avaient tenté de mettre de l'avant »⁸¹. Par la suite, Roger ne cessa de dépouiller les fonds d'archives pour documenter l'histoire de la franc-maçonnerie au Québec. Par ses travaux et publications⁸², il en est devenu la principale référence au Canada français. On ne saurait à ce chapitre souligner les difficultés d'une telle recherche, compte tenu de la rareté des documents, de leur dispersion et, quand on les repère dans les fonds privés, de leur relative inaccessibilité. Cette

73. Roger Le Moine rappelle dans quelle estime Routhier tenait la « morale lubrique » de Marmette.

74. R. LE MOINE, *Joseph Marmette*, op. cit., p. 85.

75. *Ibid.*, p. 77.

76. *Ibid.*, p. 45.

77. *Ibid.*, p. 77.

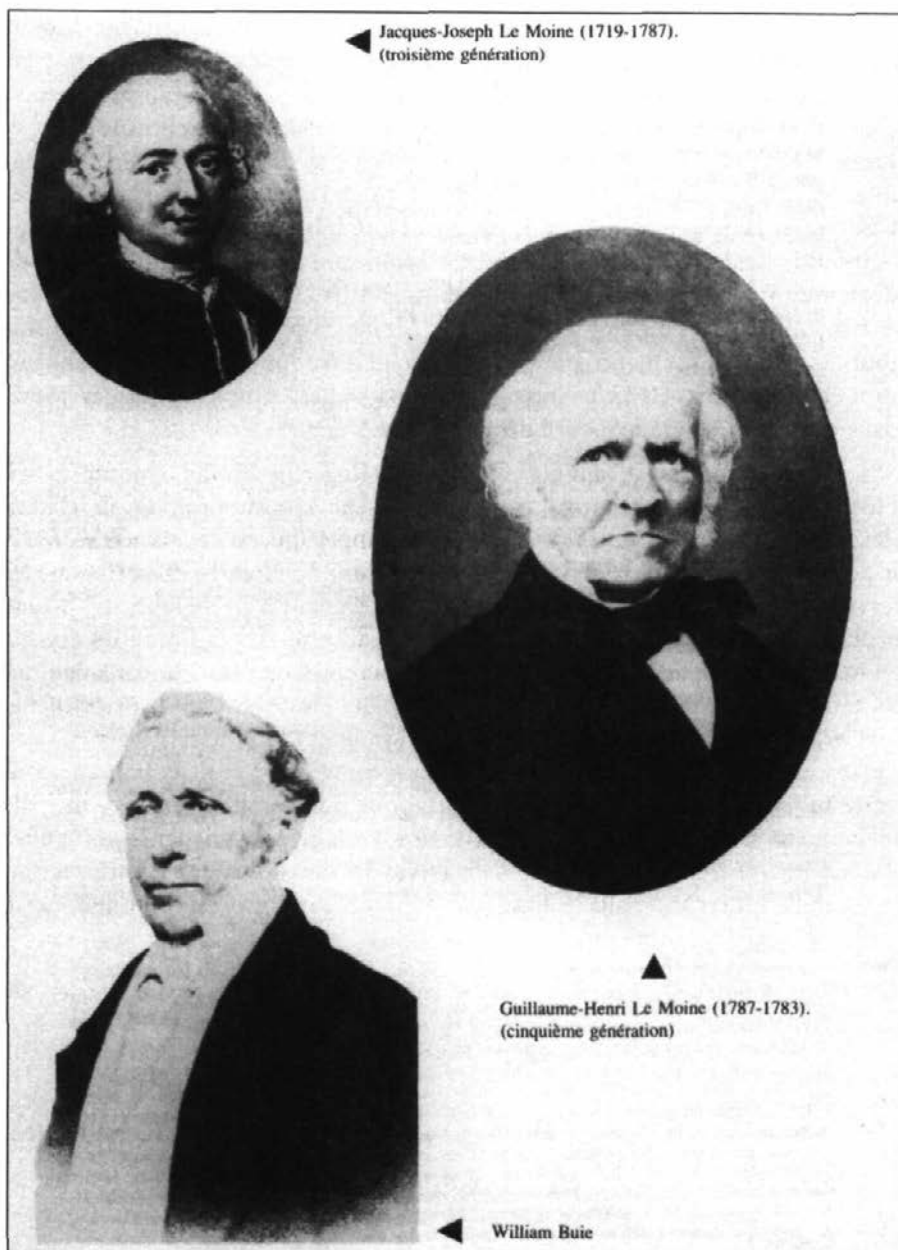
78. *Ibid.*, p. 82.

79. R. LE MOINE, introduction à la réédition de *Jeanne la Fileuse*, op. cit., p.11.

80. *Ibid.*

81. *Ibid.*, p. 18.

82. Outre le magistral ouvrage *Deux loges montréalaises du Grand Orient de France*, op. cit., rappelons « La franc-maçonnerie sous le régime français », *Les Cahiers des Dix*, n° 44 (1989), p. 115-134 et « Francs-maçons francophones du temps de la « Province of Quebec » (1763-1791) », *Les Cahiers des Dix*, n° 48 (1993), p. 87-118.



Quelques ancêtres de Roger Le Moine.

(Mémoires de la Société généalogique canadienne-française, 41,1 (printemps 1990).

dernière varie considérablement selon les obédiences maçonniques, en effet⁸³, mais aussi selon le statut du chercheur : lui-même franc-maçon, ou, à l'inverse, « profane », comme Roger Le Moine. Il n'en reste pas moins que ce dernier, « maçon sans tablier », forçait l'estime et le respect de ces sociétés secrètes ou discrètes au sein desquelles il fut invité à présenter ses travaux dans des « tenues blanches »⁸⁴. Il m'apparaît clairement que cet intérêt de Roger pour le mouvement libéral et la libre-pensée au Québec provient d'une vive réaction aux conformismes du XIX^e siècle, dans les domaines politique, aussi bien que littéraire, artistique et, bien sûr, religieux.

C'est ce qui ressort de l'ensemble de ses travaux qui, tout en soulevant des aspects esthétiques ou littéraires chez ses auteurs de prédilection, convergent vers des questions éthiques et idéologiques. Roger Le Moine peut bien reconnaître les qualités du romancier Napoléon Bourassa, mais il déplore chez l'artiste sa soumission aux valeurs esthétiques de l'École mystique d'Overbeck. Roger ajoute à propos de ce moralisme qui étouffait alors la recherche et le renouvellement dans le champ culturel : « Il [Bourassa] n'était pas le seul de son milieu à voir ainsi ! Les intellectuels québécois qui souffraient presque tous de sclérose, donnaient tête baissée dans un mouvement qui visait à détruire la liberté de pensée au Québec (...). »⁸⁵. Même jugement à l'égard de la critique :

Au moment où Laure Conan commence à écrire, les critiques québécois sévissent depuis des années. Incapables de soupçonner la valeur esthétique d'une œuvre – le manque de talent et de formation les en empêchait tout comme les préoccupations religieuses – ils tranchent en fonction des préjugés moraux et nationalistes du temps. Nul scrupule n'arrête leur fureur⁸⁶.

Dans l'édition qu'il projetait des mémoires de James McPherson Le Moine⁸⁷, on retrouve de semblables préoccupations pour la morale d'un siècle qu'à sa

83. Plus difficile d'accès dans les fonds privés de la maçonnerie d'obédience anglaise, pour un « non initié », la documentation historique s'avère plus abordable dans les fonds du Grand Orient de France, rue Cadet, à Paris, ou dans le fonds maçonnique de la Bibliothèque nationale de France.

84. J'ajoute que, sans lui, je n'aurais pas eu accès à une précieuse documentation pour mes propres travaux sur le sujet : je lui exprime ici, encore une fois, toute ma reconnaissance.

85. R. LE MOINE, introduction à *Napoléon Bourassa*, (coll. « Classiques canadiens »), Montréal, Fides, 1972, p. 12.

86. R. LE MOINE, introduction à *Laure Conan, Œuvres romanesques*, t. I, (coll. du « Nénuphar »), Montréal, Fides, 1974, p. 21.

87. Roger Le Moine préparait en effet une édition posthume bilingue de *Glimpses and Reminiscences*, de James McPherson Le Moine. Il m'en avait confié une copie. La transcription et la traduction en français est de Michel Gaulin, l'introduction et les notes, de Roger Le Moine. Souhaitons que cette édition voie le jour.

façon, l'homme avait aussi combattue. J'ai déjà évoqué plus haut les contradictions de James, aux plans linguistique et politique. Considérons ici la façon dont Roger traite de la religion chez son parent : s'y trahissent encore une fois les opinions de l'arrière-neveu. Elles nous éclairent sur le cheminement ultime de Roger⁸⁸. Dans cet inédit sur les mémoires de James, Roger observe que ce dernier omet d'évoquer son évolution religieuse. Et de commenter :

Baptisé chez les catholiques, il [James] se marie chez les presbytériens et il accepte que ses funérailles soient chantées à l'église catholique de Saint-Michel de Sillery, mais à condition d'être inhumé dans le cimetière protestant de Mount Hermon. Par esprit de tolérance, il refuse d'aborder cette question parce qu'il la juge trop personnelle et qu'il craint de désobliger tel ou tel membre de sa famille. Il respecte le choix de chacun et il souhaite que l'on agisse de même à son endroit⁸⁹.

Respectant, pour sa part, « la morale de l'honnête homme », Roger loue l'attitude de James qui, note-t-il, « témoigne d'un certain sens critique et surtout d'une certaine hauteur face à des questions qui, sa vie durant, l'ennuieront plus qu'elles ne le préoccuperont (...) »⁹⁰. Il explique aussi comment, au terme de son existence, l'octogénaire « se retrouve seul, face à lui-même et à l'insondable, sans doute confronté à des problèmes d'ordre religieux qu'il n'a jamais jugé bon d'évoquer »⁹¹. Dans la notice qu'il lui consacre, Roger Le Moine parle d'« une attitude de tolérance, sinon d'indifférence »⁹². La même formule apparaît sous la plume de Roger à propos de son autre parent éloigné, Benjamin Le Moine : il « appartient à une génération qui est celle de Papineau et de la tolérance, sinon de l'indifférence, c'est-à-dire une génération qui est plus près du XVIII^e siècle que du XIX^e ». Une telle récurrence du motif m'apparaît significative et, peut-être, révélatrice de la propre attitude de Roger, sur la fin. Commentant la conversion tardive de James, il explique avec l'humour qu'on lui connaît bien : « elle a pu lui venir plus des infirmités et des inconvénients du grand âge que de la profondeur des sentiments. En ce bas monde, les douleurs de la goutte ont sans doute modifié plus de destins que la lecture du *Tout pour Jésus* ou que les arguments de

88. Sans trahir l'intimité de l'homme, je rappelle qu'il a tenu à un service religieux pour ses funérailles à Saint-Fidèle et que, dans les derniers mois de sa longue maladie, il avait trouvé quelque réconfort dans l'étude et la musique (toujours prisées par Roger), mais aussi dans une certaine forme de méditation.

89. R. LE MOINE, Introduction à JAMES MCPHERSON LE MOINE, *Souvenir et Réminiscences / Glimpses & Reminiscences* (tapuscrit inédit, p. 8).

90. R. LE MOINE, *Un Québécois bien tranquille*, op. cit., p. 27.

91. J. MCPHERSON LE MOINE, *Souvenir et Réminiscences / Glimpses & Reminiscences*, op. cit., p. 3.

92. R. LE MOINE, « Le Moine, Sir James MacPherson », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* : <<http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?BioId=41652>>.

l'apologétique »⁹³. C'est donc à une forme de morale naturelle que renvoient les deux Le Moine, celle, justement du *Candide* voltairien, dont la clôture d'*Un Québécois bien tranquille* se fait l'écho :

Ainsi, [McPherson] Le Moine permet de croire à l'existence d'une certaine civilisation au Québec à un moment où les fanatiques, abusant du catholicisme, suggèrent plutôt l'image d'un peuple immature aux prises avec le vieux manichéisme des primitifs. Loin de tous les Pangloss imaginables, Le Moine acquiert, en un siècle peu fait pour le comprendre, ce difficile équilibre qui permet à l'individu d'atteindre à la quiétude. Il apparaît comme un homme bien tranquille qui, à la formulation de syllogismes, a préféré décliner rosa, la rose. L'enseignement, pour ne pas dire l'exemple de la nature l'avait heureusement emporté sur celui des hommes. En sorte que Le Moine propose un idéal paisible et harmonieux comme l'univers végétal⁹⁴.

Cultiver son jardin

N'est-ce pas là le rêve longtemps caressé par Roger : cultiver son jardin ? À l'occasion de sa retraite, il annonce, en 1999, son intention de poursuivre ses savants travaux, ajoutant aussitôt : « Mais je consacrerai plus de temps au jardinage. Je me consacrerai cet été à des travaux d'irrigation (...) »⁹⁵. Il songeait à sa maison de Saint-Fidèle, ce petit Fernay où, depuis des années déjà, il s'affairait à planter des arbres, creuser un étang et aménager dans les rochers un réservoir d'eau de source. Au-dessus de ce dernier, Roger avait bâti de ses mains un petit château fort, avec tourelles et pont-levis, destiné à son jeune fils, François. Il faut voir le soin apporté à cette réalisation et le goût dont elle fait preuve. Aucune nostalgie d'un ordre révolu dans cette citation architectonique dont il s'amusait lui-même : « La seule place fortifiée entre Québec et Louisbourg ! ». Le trait le plus marquant de son caractère n'était-il pas cet humour dont témoigne également son collègue Sylvain Simard : « Anecdotes piquantes, traits d'esprit dont il valait beaucoup mieux être les témoins que la victime, c'est le sel attique des Villas de la Grande-Allée au XIX^e, l'univers proustien des salons germanoprats du tournant du siècle qui parfois semblaient, grâce à lui, inspirer la vie de ce département »⁹⁶. Et l'humour frise parfois l'ironie voltairienne : que dire de ce

93. J. MCPHERSON LE MOINE, *Souvenir et Réminiscences / Glimpses & Reminiscences*, op. cit., p. 27 (référence à l'ouvrage pieux du R.P. Frédéric-William Faber, *Tout pour Jésus ou voies faciles de l'amour divin*, Paris, Ambroise Bray, Libraire éditeur, 1854).

94. R. LE MOINE, *Un Québécois bien tranquille*, op. cit., p. 113.

95. R. LE MOINE, « Le voyage à l'estime », loc. cit., p. 201.

96. SYLVAIN SIMARD, « Roger Le Moine, ambassadeur du passé », in MICHEL GAULIN ET PIERRE-LOUIS VAILLANCOURT, *L'aventure des lettres*, op. cit., p. 183.

canular imaginé en terre charlevoisienne, quand Roger appose pompeusement sur sa remise à râtaux une plaque commémorative récupérée de la vieille Maison des Jésuites à Québec?⁹⁷ Dans l'intimité comme dans ses interventions publiques, ou dans ses publications, le sourire de Roger court en filigrane. C'est la pointe lancée à propos de Louis Fréchette qui commit « un poème auquel ne manque même pas l'alexandrin de treize pieds: [...] Jamais on ne vous a vu jalousier les vainqueurs »⁹⁸. C'est encore l'évocation amusée de « l'humour caustique » teinté d'« un vieux fonds d'anti-cléricalisme », dans la correspondance de McPherson avec Parkman⁹⁹. Le sourire de Roger rédigeant dans Charlevoix évoque pour moi celui du seigneur de Fernay, dans ses correspondances. Comme le Philosophe affichant dans les années 1770 le lieu de sa retraite, Roger ne manque pas de souligner, avec la date, le lieu où il achève *L'Amérique et les poètes français de la Renaissance* (« Le Bas-de-l'Anse (Charlevoix), 20 décembre 1970 »), ou la réédition de *Jeanne La Fileuse* (*ibid.*, « mai 1979 »).

Cette région qui est aussi un pays, il l'a retrouvée à présent, avec les mânes de ses parents et ancêtres, mais aussi de tous les personnages littéraires attachés à leur souvenir. Nous les avons croisés dans ces pages : James McPherson Le Moine, Arthur Buies, Joséphine d'Estimauville, Laure Conan, Angéline de Montbrun, Félix-Antoine Savard, Le Lucon... Partir du Château-Richer des Le Moine des Pins, pour atteindre Saint-Fidèle, en passant par Baie-Saint-Paul, Saint-Joseph-de-la-Rive et La Malbaie, parcourir Charlevoix, c'est voyager avec cet « ambassadeur du passé »¹⁰⁰ qu'était Roger Le Moine. Plus motivé par le « plus-que-passé » que par son propre présent, Roger s'est effacé derrière ses ancêtres. Chez lui, l'historien généalogiste et le biographe ont malheureusement entravé l'élan de l'autobiographe et du mémorialiste. Dans ses mémoires inachevés (qui n'atteignent que les années quarante), il confie avec beaucoup de lucidité son scepticisme devant les apories de l'autobiographie :

97. Sur le vieux bois de grange de cette remise, à Saint-Fidèle, trône en effet une superbe plaque ornée de fleurs de lys, dont voici l'inscription : « Ancienne résidence des Pères Jésuites desservants de l'Église de St.-Michel. Elle fut construite en 1639. Le Père Massé décéda dans cette maison le 12 mai 1646 » (!).

98. Texte cité dans la chronologie non paginée destinée à l'édition de *Souvenir et Réminiscences / Glimpses & Reminiscences*, *op. cit.* (il s'agit d'un poème de Fréchette dédié à James McPherson, fait en 1897 baronnet par la reine Victoria).

99. R. LE MOINE, *Un Québécois bien tranquille*, *op. cit.*, p. 55. Roger cite aussi avec délices une page parodique de James, où celui-ci raille les « descriptions que Marie-de-l'Incarnation et Catherine-de-Saint-Augustin ont faites du tremblement de terre de 1663 dans la région de la Baie-Saint-Paul » (R. LE MOINE, *Un Québécois bien tranquille*, *op. cit.*, p. 90-91) ; il fait aussi ses choux gras des railleries de James sur les romans canadiens idéalisant la Nouvelle-France, *ibid.*

100. Ainsi le nomme SYLVAIN SIMARD, *op. cit.*, p. 177.

[...] je risquerais, en donnant dans ce genre, de recréer un passé fautif, qui soit plus conforme à ce que je suis présentement qu'à ce que j'ai successivement été, ou encore qui fonde en un tout le passé et le présent. D'ailleurs, disposerais-je de tous ces moyens qui me manquent que j'hésiterais encore puisqu'il est fort difficile de rendre compte, correctement, de soi-même et surtout du soi-même enfant et adolescent. Toute analyse risque d'être détournée d'elle-même et à l'insu de celui qui la mène.

Aussi, j'ai préféré rédiger des mémoires en évoquant tout simplement l'existence de nos ancêtres depuis la Nouvelle-France. Puis, en passant aux événements dont j'ai été l'acteur et, le plus souvent, le simple spectateur, lesquels se trouvent réunis par le fil parfois assez ténu de mon existence. La perspective retenue privilégie l'historique et le sociologique¹⁰¹.

Voilà bien l'effacement du sujet devenu simple fil conducteur du récit historique. Déjà, dans le bilan qu'il dressait en 1999, affirmait-il, tout simplement : « À l'occasion, j'ai cru qu'il m'appartenait de corriger certaines erreurs »¹⁰². Ce même effacement l'a conduit aussi à se livrer à des tâches « ancillaires » du métier, comme la rédaction de préfaces, d'anthologies¹⁰³, l'édition ou la réédition de textes anciens¹⁰⁴, ou l'établissement de catalogues et le partage de sa documentation¹⁰⁵. « Par-dessus tout, j'ai voulu être utile », résumait-il alors¹⁰⁶. C'est

101. R. LE MOINE, « Mémoires inédits », *op. cit.* (non paginé).

102. R. LE MOINE, « Le voyage à l'estime », *loc. cit.*, p. 198.

103. Voir plus haut la note 66.

104. Voir, chez Fides, ses rééditions dans la collection du « Nénuphar » (Laure Conan, *Œuvres romanesques*, 3 vol., 1974-1975 ; Napoléon Bourassa, *Jacques et Marie. Souvenir d'un peuple dispersé*, 1976 ; Honoré Beaugrand, *Jeanne la fileuse. Episode de l'émigration franco-canadienne aux États-Unis*, 1980), ou dans les « Classiques canadiens » (Joseph Marmette, 1969 ; Napoléon Bourassa, 1972), ainsi que, chez David, la récente découverte de Louise-Amélie Panet, *Quelques traits particuliers aux Saisons du Bas Canada Et aux Mœurs De l'habitant de ses Campagnes Il y a quelques quarante ans Mis en vers*, Orléans (Ont.), Éditions David, 2000.

105. Il reprochait justement à ses professeurs de Laval d'avoir « fixé » le passé en interdisant presque à leurs successeurs de réévaluer leur contribution. Pour sa part, la divulgation et la diffusion de ses sources étaient une invitation à aller au-delà du point où il s'était rendu.

106. Pour avoir moi-même bénéficié de sa prodigalité, en matière de documentation maçonnique, je peux témoigner de l'enthousiasme avec lequel Roger partageait son savoir et ses sources, quand il sentait chez ses collègues et amis le même goût pour tel ou tel sujet. C'était l'esprit de Roger, c'est resté celui des Dix. Dans le travail érudit qu'il avait consacré aux mémoires de McPherson, il manifeste encore le même sens de la générosité académique : « Les notes, dont je me suis chargé, ont exigé à cause de leur diversité passablement de recherches. Si je n'ai pas cherché à réduire à une longueur standard celles qui sont démesurément longues, c'est que j'ai voulu que le lecteur bénéficie du fruit de mes recherches ». *Souvenir et Réminiscences / Glimpses & Reminiscences*, *op. cit.*, p. 14.

probablement ce qui l'a conduit vers l'étude du corpus canadien, malgré son penchant de toujours pour les auteurs de l'ex-métropole : « J'ai parfois regretté de n'avoir pas préféré aux écrivains québécois, des écrivains français. Chateaubriand m'a toujours habité. Mais, je trouvais qu'il était plus facile de s'attacher aux premiers à cause des liens que tissent de communes appartenances à un même contexte »¹⁰⁷. Dans un certain sens, l'étude de la Nouvelle-France (de la Renaissance au XVIII^e siècle) fut pour lui une manière de concilier ce double intérêt pour les écrivains français et le contexte canadien. Du reste, sa curiosité intellectuelle l'a conduit à varier les périodes et à multiplier les champs de recherche (sociocritique, psychocritique), dans une forme d'éclectisme qu'il assume pleinement dans sa rétrospective de 1999 : « Je n'ai jamais nourri le projet de consacrer ma vie à un sujet, d'ériger un monument. Je me suis attaché à des questions qui m'ont préoccupé à un moment ou à un autre, comme par hasard »¹⁰⁸.

*

Le portrait intellectuel de Roger Le Moine reste à faire, tout comme l'étude méthodique de ses travaux. Au terme de cette esquisse, laissons fraternellement la parole à cet ami, toujours présent dans notre mémoire. Voici comment, en 1990, il formule les principes qui l'ont guidé dans la vie et les mobiles profonds qui animent sa recherche (j'allais dire sa quête) :

En tirant tous mes morts de leurs tombeaux, voire en les faisant par l'écriture « descendre de moi », pour reprendre l'expression de Vigny dans *L'esprit pur*, je me suis bien gardé de porter des jugements ; je ne me suis pas enorgueilli de leurs mérites comme je n'ai pas souffert de leurs faiblesses. C'eût été abuser de mes pouvoirs et faire œuvre morale. Plutôt, j'ai cherché à les montrer dans leur activité et à les rattacher les uns aux autres comme si, à la façon de l'*Orlando* de Virginia Woolf, ils n'avaient constitué qu'un seul individu poursuivant son existence pendant au-delà de deux cents ans.

En une succession de six générations, mes aïeux Le Moine et autres n'ont cessé d'appartenir à la bourgeoisie en admettant que celle-ci réunisse des familles disposant de moyens certains et appartenant au monde des négociants, des militaires, des professions libérales, des fonctionnaires ou des seigneurs. La communauté des intérêts semble avoir déterminé le choix des alliances. Au gré des générations, on retrouve inmanquablement les mêmes familles en un chassé-croisé dont seul un tableau généalogique peut montrer toute la complexité. Au XIX^e siècle, la même préoccupation anime ceux qui font des mariages exogamiques. En choisissant de s'adonner à la traite des fourrures pour améliorer sa situation financière, le seigneur de Sainte-Marie, Jean Le Moine, ne pouvait sans doute pas soupçonner qu'il

107. R. LE MOINE, « Le voyage à l'estime », *loc. cit.*, p. 197.

108. *Ibid.*, p. 198.

engageait à ce point sa postérité. Mais cette remarquable persistance n'aurait été possible si les uns et les autres n'avaient fait preuve d'une grande capacité d'adaptation aux transformations du milieu. Voire, d'une grande souplesse. En acceptant de se plier aux exigences du destin, mes ancêtres se sont conformés à leur devise qui se lit comme suit : « Quo te fata trahunt ». Et ainsi, assez paradoxalement, ils ont pu demeurer fidèles à eux-mêmes et à leur milieu.¹⁰⁹

Roger insista pour retrouver Saint-Fidèle et La Malbaie, en son dernier voyage de juillet 2004...

Bernard André

109. R. LE MOINE, « En conjuguant mon plus-que-passé », *loc. cit.*, p. 28. (« Quo te fata trahunt » : « Là où le destin t'entraîne », ou, plus librement « Selon les désirs de ton destin » ; traduction de Bernard Beugnot). La devise est à rapprocher du poème favori de Roger, « La Mort du loup », d'Alfred de Vigny, qui fut lu par son fils aux obsèques. En voici les derniers vers : « Gémir, pleurer prier est également lâche./ Fais énergiquement ta longue et lourde tâche/ Dans la voie où le sort a voulu t'appeler,/ Puis, après, comme moi, souffre et meurs sans parler. »